

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

DECADI 10 Ventôse.

(Ère vulgaire)

Samedi 28 Février 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des Moulins, n^o. 500, au coin de la rue Thérèse. Le prix de la Souscription est actuellement de 60 livres par an, de 32 livres pour six mois, et de 17 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées; attendu le grand nombre de celles qui s'égarerent, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAINE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois. (nouveau style). On s'abonne aussi à cette Feuille, pour les Pays-Bas et pour la Hollande, chez le cit. HONNIES, au Bureau de la Poste, à Bruxelles.

A V I S.

Le renchérissement progressif de toutes les matières qui entrent dans la composition de cette feuille, oblige les propriétaires d'en augmenter le prix. En conséquence, la souscription sera désormais de 60 liv. par an, de 32 liv. pour six mois, et de 17 liv. pour trois mois.

DES FRONTIÈRES DE LA POLOGNE.

Le 4 février.

Les dettes du roi se montent à environ 20 millions de florins de Pologne. S. M. a destiné pour les acquitter son château de plaisance de Lasiensky & plusieurs meubles précieux. L'impératrice de Russie fait tout ce qui est en son pouvoir pour chasser les ennemis de ce monarque à Grodno. Ce prince y est servi magnifiquement aux dépens de cette souveraine, & une garde nombreuse qui entoure sa personne royale, & les égards respectueux qu'on lui témoigne indiquent sans cesse que Grodno n'est que dépositaire d'un roi.

ALLEMAGNE.

De Francfort, le 18 février.

Les lettres de Berlin & de Hanovre s'accordent à dire que les cercles de Haute & Basse-Saxe vont faire marcher des troupes en Westphalie, & que les différentes cours sont réciproquement engagées à former une armée qui sera pas moindre de 120 mille hommes, y compris l'armée prussienne qui doit se rendre vers le Bas-Rhin. On assure que lorsque la régence d'Hanovre en fit faire proposition au roi de Prusse, ce monarque répondit qu'il y concourroit de sa part, mais qu'il espéroit que

les négociations de paix entamées rendroient cette mesure inutile.

On parle d'une entrevue qui doit avoir lieu entre le roi de Danemarck & le duc régent de Suède, relativement au passage d'une flotte russe par le Sund. — Les lettres du Nord portent que le sort de la Pologne ne tardera pas à être décidé. — On croit plus que jamais que la Russie prendra une part active à la guerre contre la France, si la paix ne se conclut pas cet hiver.

Des lettres de la Suisse assurent que les prétentions du gouvernement français sont bien loin d'être aussi exagérées qu'on l'a voit prétendu.

Une chose digne de remarque, c'est que les pays occupés par les royalistes de la Vendée, qui ont éprouvé tant de désastres & d'incendies, sont encore si bien approvisionnés que les départemens environnans espèrent en tirer des subsistances aussi-tôt que la pacification à laquelle on travaille sera conclue; au lieu que les autres départemens de la France sont presque tous dénués de subsistances, malgré l'énorme quantité de bled que le gouvernement a tirés de l'étranger par terre & par mer. Cette différence à laquelle on n'auroit pas dû s'attendre après la dévastation dont la Vendée a été le théâtre, provient principalement des loix du maximum & des réquisitions: loix les plus désastreuses que l'on ait jamais pu imaginer pour détruire l'agriculture, & il faut observer que ces loix étoient encore en vigueur lors des dernières semailles. Aussi nombre de cultivateurs qui à cette époque n'avoient plus à craindre la guillotine, ont négligé d'ensemencer leurs terres, parce que les frais de culture auroient excédé de beaucoup le produit des récoltes vendues au taux du maximum.

Les dernières lettres du Bas-Rhin disent que le quartier-général de M. d'Alvinzi étoit le 8 à Dorsten.

(Extrait des gazettes allemandes.)

De Mayence, le 20 février.

Hier au soir à dix heures, il est arrivé un fâcheux accident ici. Une immense quantité d'eau produite par la fonte des neiges, roula comme un torrent par Zahlback contre la digue formée entre Linsenberg & le Hauptstein, où il y avoit déjà quarante pieds d'eau. Bientôt elle s'ouvrit un passage sur le côté, & dans sa course violente elle renversa l'auberge appelée *le Sonnengarten*, déjà bien établie. A peine l'hoïte eut le tems de se sauver avec sa famille en se précipitant des fenêtres du premier étage sur le Hauptstein. Ce n'est pas le seul malheur causé par la violence de cette eau, nous apprenons aujourd'hui qu'elle a engloati sept sentinelles sur leurs postes. Les environs de Bruch & de Montbach sont entièrement inondés.

Aujourd'hui & hier, nous avons entendu un feu de mousqueterie dans le lointain, mais nous ne savons pas ce que ce feu signifie.

Du pays de Munster, le 5 février.

Lorsque les Français s'avancèrent vers la Haye, il n'y resta que les ministres des puissances neutres. Dès le 18, la cour stathoudérienne étoit partie pour l'Angleterre, où elle est arrivée heureusement. Le même jour, l'ambassadeur anglais lord St-Helens, le ministre Eliot & l'ambassadeur Imp. Roy, M. de Pelsler, partirent pour l'Angleterre; l'ambassadeur de Prusse comte de Kelter, le ministre hanovrien M. de Hinuber, & l'envoyé de Sardaigne M. Kenti, pour l'Allemagne. Ces trois derniers ont été forcés d'aller à pied d'Enkhuisen à Stoeven, sur la Zuyderzée, où l'on a pu enfin employer la rame.

De Ereme, le 8 février.

On a reçu dans cette ville des lettres de Londres, du 18 janvier, qui sont arrivées par des voies indirectes. Suivant ces lettres, l'invasion de la Hollande n'a fait aucune impression en Angleterre, d'autant qu'on s'y attendoit, & qu'elle étoit même regardée comme certaine. On parloit d'un embargo sur tous les vaisseaux hollandais, & de lettres-de-marque contre la marine hollandaise.

Le grand convoi de 165 vaisseaux, avec 6 mille hommes de troupes à bord, étoit parti avec un bon vent pour les Indes-Occidentales. Tout le monde à Londres étoit dans la joie, & on se promettoit de tirer un très-grand parti pour le commerce, de l'invasion de la Hollande.

Les deux fils aînés du feu duc d'Orléans sont arrivés dans cette ville.

De Wesel, le 7 février.

L'armée autrichienne qui garnissoit la rive du Rhin, depuis Rées jusqu'à Emerick, avoit été forcée d'abord de s'en éloigner à cause des débordemens: à-présent elle se retire dans le pays de Munster, où se trouvent dans ce moment beaucoup de cavalerie & d'infanterie autrichienne, ainsi que des troupes anglaises & hanovriennes. Les Hanovriens recrutent avec activité, & ils enrôlent jusqu'à des garçons de 16 ans.

Hier on a appris, par des lettres arrivées à Buchholt, que les Français sont déjà à Dotckum. Il est hors de doute que les Autrichiens ont évacué Pandern & Emerick. Il est venu des officiers français dans cette dernière ville: ils y

ont diné, puis en sont partis pour regagner l'autre rive du Rhin.

H O L L A N D E.

Des frontieres, le 10 février.

La sommation que le général François Daendels envoya au commandant d'Amsterdam, Golofkin, étoit courte, mais bonne. La voici en propres termes:

« Je te commande, général, de sortir sur-le-champ de la ville avec la garnison, car je suis dans l'intention d'y entrer ce soir ».

On dit que les Hollandois ont près 12 mille vaisseaux marchands en mer. Les Anglois esperent en capturer la moitié; & quant à la pêche du harang, ils comptent se l'approprier toute entière.

La dernière poste pour Brème & Hambourg est partie d'Amsterdam le 22 janvier, mais a été arrêtée en chemin. Les premières lettres pour la France sont parties le 29. Les lettres de l'Angleterre & pour l'Angleterre n'arrivent ni ne partent.

Le pensionnaire Wischer, qui étoit en prison à Amsterdam, a été nommé chef du magistrat.

Outre les vaisseaux de guerre qui sont dans les ports, il y en a encore 28 à 30 en mer. On est impatient de savoir pour quel parti leurs équipages se déclareront. Au reste, on compte que la marine française sera augmentée de 30 vaisseaux de guerre par celle de Hollande.

Trois cent cinquante à quatre cents vaisseaux marchands anglois s'étant trouvés pris par les glaces dans les ports de la Hollande, sont tombés au pouvoir des Français.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 5 ventôse (23 février, v. st.)

La disette nous menace; plusieurs causes réunies concourent à cet événement cruel. L'abolition des réquisition & de la loi du *maximum*, qui étoient les moyens ordinaires dont se servoient la municipalité pour l'approvisionnement de cette ville, ayant fait place à une plus grande liberté dans le commerce, il en résulte que les possesseurs de grains ou farines ne veulent plus s'en défaire qu'en numéraire métallique, ou à un prix si exorbitant en papier, que le pain de pur seigle du poids de trois livres, vaudroit au-delà de 4 francs. Il est urgent de prendre d'abord des mesures pour faire cesser toutes les alarmes, les magasins publics ne renfermant plus de subsistances que pour peu de jours. Les malveillans n'ont point manqué de saisir une si belle occasion pour exciter des mouvemens & troubler l'ordre public. Des ouvriers se sont portés à la municipalité, où ils ont poussé des cris séditieux. De lâches assassins ont tué les nuits précédentes diverses sentinelles françaises; l'on est à la recherche de ces scélérats, dont la punition sera exemplaire.

Afin de déjouer toutes les manœuvres d'une faction chée dans les ténèbres, hier il est entré en ville un régiment de hussards avec quelques bataillons d'infanterie & de grenadiers pour en augmenter la garnison. Une ordonnance défend aussi aux habitans de sortir après six heures du soir sans être pourvus de lumière.

L'on écrit d'Anvers que plusieurs digues qui retiennent les eaux dans les environs de Breda, ayant été fort et

domm
inonda
des be
ces de

Le
pour A
a le tit
républ

Hier
gates &
Renau

vivres
naudin
prairial

On
commu
barque
Dufour

Doming
Une
de trois

bustier
du can
pour d
destinat
non.

Il a
notre p
marine.

Cepe
sont ici
en jour

On é
que la p
Port-Ma
chouans
vados)

d'Angle
& de qu
Londres
de deta

dance sa
C'est
commis
animer

ressés à
contre l
mentent

ceux qu
tion. Ce
peuple

autant q
conventi
erreurs

L'établiss
nous on
de Panai

dommagées par les grosses eaux, il en est résulté une inondation dans laquelle des habitans des campagnes & des bestiaux ont péri. L'on travaille à réparer avec activité ces dégâts.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

De Brest, le 3 ventôse.

Le contre-amiral Vanstabel vient de partir en poste pour Amsterdam, avec plusieurs officiers & matelots : il a le titre de commandant-général des forces navales de la république dans les mers du Nord.

Hier, une division de six vaisseaux de 74, trois frégates & trois corvettes, commandée par le contre-amiral Renaudin, a appareillé ; elle a pris pour six mois de vivres ; on ignore sa destination. Le contre-amiral Renaudin commandoit le *Vengeur*, lors de l'affaire du 13 prairial.

On prépare une seconde expédition pareille, qui sera commandée par le contre-amiral Nielly : elle doit embarquer quelques troupes, ainsi que le général de terre Dufourneau. On croit que sa destination est pour Saint-Domingue.

Une troisième expédition se prépare ; elle est composée de trois vaisseaux convertis en flûtes, qui sont le *Plibustier* de 50, le *Brave* & le *Sccevola* de 45, portant du canon de 36, avec quelques corvettes : elle prend pour dix mois de vivres ; & tout porte à croire que sa destination est pour les Isles de France & de la Réunion.

Il arrive ici de tems en tems des prises qui alimentent notre port & qui approvisionnent les magasins de notre marine.

Cependant, depuis la rentrée de l'armée, les vivres sont ici d'une cherté inconcevable & qui grossit de jour en jour.

De Paris, le 10 ventôse.

On écrit de Rennes en date du 2 ventôse, que pendant que la paix se signoit à Nantes, on arrêtoit sur la côte de Port-Malo un aide-de-camp de Puysaie, (chef général des chouans ; le même qui a fait tant de bruit dans le Calvados) avec neuf ou dix autres personnes, tous arrivant d'Angleterre, porteurs de dépêches pour les chefs de parti, & de quatre millions de faux assignats. Puysaie dirige de Londres les mouvemens qui se font sentir ici. Je n'ai point de détails confidentiels sur ce que contient la correspondance saisie ; mais je sais que la capture est importante.

C'est à duodi prochain qu'est fixé le rapport de la commission des 21. L'approche de cette époque semble animer d'un mouvement plus vif, les nombreux intéressés à l'événement de cette journée. Les vociférations contre la situation actuelle des choses s'aigrissent & s'accroissent, & ceux qui crient les plus forts ne sont pas ceux qui ont le moins contribué à amener cette situation. Cependant au milieu de la crise actuelle l'esprit du peuple est bon ; il est réuni à la convention, & seconde autant qu'il est en lui l'intention bien prononcée de la convention de terminer la révolution par la réforme des erreurs & des crimes qui se sont obstinément opposés à l'établissement d'un gouvernement quelconque, & qui nous ont fait parcourir successivement tous les modes de l'anarchie & de la tyrannie.

Ce n'est pas seulement à Paris & dans le sein de la république que des spéculateurs avides forment leurs projets de famine & de misère publique, ils vont à Bâle en Suisse, d'où l'on nous mande le tableau suivant de leurs machinations, pour nous rendre toutes les marchandises plus chères.

« Crédules, dit une lettre du 20 février, jugeant les autres d'après la bonté de vos intentions, vous arrivez en foule à Bâle pour vous procurer des marchandises de toute espèce. Avez-vous un commerce étendu ? on vous connoît à l'avance par la foule des étrangers, le bréviaire de nos banquiers, & l'on devine vos intentions. Êtes-vous petits marchands ? on sait au moins de quelle ville vous sortez, & l'on calcule ses besoins : les commis subalternes trottent de comptoir en comptoir, de boutique en boutique, on se tient par la main pour les prix, & vous êtes forcé d'acheter à ceux qu'on a établis. On vous vole cependant d'un air honnête ; on vous dit, par exemple : *Les assignats sont à 17 trois quarts, et nous vous céderons telle ou telle chose à 18, à 18 un quart.* Vous croyez à cette parole hypocrite, & l'on vous surfait doucement de 5 ou 6 pour 100 ; mais, mes pauvres amis, c'est aussi votre faute. Pourquoi vous opiniâtrer à ne voir la Suisse que dans Bâle ? pourquoi y amonceler à l'envi vos assignats pour rendre ses agioteurs absolument les maîtres du change ? Ignorez-vous que Bâle n'est qu'un entrepôt ? Qui vous empêche d'aller aux sources mêmes, aux fabriques de cuirs, toiles, toiles peintes, mousselines, &c. &c. ? vous les aurez de la première main à Saint-Gall, dans les cantons d'Appenzell, de Zurich, de Berne, &c. Étendez-vous, alors vous vous nuirez moins par la concurrence. Disséminez votre papier-monnaie, nos agioteurs l'achètent & le font baisser par cette opération même. Ils n'ont plus que la ressource d'apposer, dans les lieux où ils veulent faire de grands coups, des courtiers qui sement de fausses nouvelles pour le discréditer ; mais vos succès sont si éclatans, ils sont tellement au-dessus de la perte même de deux ou trois batailles, qu'on seroit plus que fou de les écouter. Mes amis les Français, ne négligez pas mes avis ; ils serviront à augmenter vos approvisionnemens, & à ménager vos porte-feuilles ».

A U R É D A C T E U R .

Tu voudras bien rendre public, autant que faire se pourra, la nouvelle que la guerre de la Vendée vient heureusement d'être terminée, ainsi que te le prouvera la soumission des généraux & soldats que je t'envois, & qui vient de parvenir au représentant. Voilà l'effet d'un gouvernement qui pardonne à l'erreur, & qui ne veut trouver que des frères.

Signé, ARNAUD.

Lazare Hoche, général en chef (armée de l'Ouest), annonce à l'armée, avec un plaisir bien vif, que l'empire de la raison vient enfin de rendre à la patrie tous ses enfans, & que le jour où les Français ne doivent faire qu'une seule famille, est arrivé.

« Charette & les principaux chefs de son armée au nom des Vendéens, Caumartin au nom du parti connu sous la dénomination des Chouans, viennent de signer un acte par lequel ils déclarent aux représentans du peuple français, que leurs intentions sont de vivre désormais sous les loix de la république une & indivisible, & qu'ils s'engagent à remettre leurs armes & leurs munitions de guerre

& de bouche ; mais , tandis que les citoyens rentrent dans le sein de la patrie , il est des brigands de profession qui , ne connaissant de parti que celui du meurtre & du pillage , exécutent des forfaits inouis & semblent en méditer de nouveaux.

» L'instant est arrivé où tous les bons citoyens doivent se réunir pour détruire leurs ennemis communs... A cet effet le présent sera notifié à tous les corps administratifs , & lu à l'ordre trois jours de suite.

» Les chefs militaires continueront de repousser les aggrèsions par la force , de protéger les personnes & les propriétés , de faire respecter les idées religieuses , d'assurer la sûreté des communications , & auront soin d'accueillir & de traiter en freres tous les hommes égarés qui viendroient se rendre.

» Le chef de l'état-major général est chargé de faire passer le présent aux officiers-généraux , commandans les divisions , par des couriers extraordinaires ».

Au quartier-général des Rennes , le 1^{er} ventôse ,
Pan 3^e de république , &c.

Pour copie , le chef de l'état-major-général ,
Signé , CHEVIN.

Lettre au général Huet.

« Je t'envoie , général , l'ordre du général en chef , de ce jour , qui contient la nouvelle officielle de la soumission des rebelles , aux loix de la république ; tu voudras bien donner à cet ordre la plus grande publicité possible , tant auprès des corps administratifs , qu'auprès des troupes que tu commandes & m'en accuser réception ».

Le 1^{er} ventôse.

Signé , CHEVIN.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence de BOURDON (de l'Oise).

Séance du 9 ventôse.

On adopte un projet de décret présenté par Milhaud , au nom du comité militaire , sur l'organisation du corps des pompiers.

Poreher annonce que le substitut de l'accusateur-public près le tribunal révolutionnaire , a écrit au comité de législation , pour lui exposer que l'acte d'accusation , dressé par l'accusateur-public près le précédent tribunal révolutionnaire , contre Fouquier-Tinville , n'a pas toute la précision exigée par la loi du 8 ventôse : d'ailleurs il est arrivé de nouvelles pièces. Le substitut de l'accusateur-public demande s'il peut dresser un nouvel acte d'accusation. — L'assemblée décrète que rien ne s'y oppose.

L'assemblée a renvoyé il y a quelque tems à un nouvel examen de son comité de législation , la proposition qui lui avoit été faite de renvoyer devant le tribunal criminel d'Angers , les membres du ci-devant comité révolutionnaire de Nantes , convaincus sur le fait même , d'assassinat , mais acquittés sur la question intentionnelle par le tribunal révolutionnaire.

Un membre du comité de législation est venu proposer aujourd'hui le même décret , & annoncer que ce comité persistoit dans son premier avis.

Il s'est engagé quelques discussions ; elles avoient pour objet non pas ceux qu'il s'agissoit de faire juger de nouveau , mais la question de savoir si un citoyen peut l'être une seconde fois pour le même fait. Plusieurs membres ont soutenu qu'on ne devoit pas être mis en justice deux fois pour le même délit.

On a observé que cette discussion importante exigeoit qu'une séance particulière y fût consacrée , & cette proposition a été décrétée.

L'ordre du jour appelloit la discussion sur les projets de finance ; elle s'est portée successivement sur le projet de loterie présenté par le comité , celui d'une tontine présenté par Thibaut , la proposition nouvelle d'un membre de créer une banque nationale , & enfin la demande faite que l'assemblée déclarât que les biens de tous les particuliers étoient subsidiairement hypothéqués comme gage des assignats.

La principale objection élevée contre le projet de loterie , c'est qu'il étoit immoral ; que les lots étoient trop considérables ; qu'ils enrichiroient trop subitement les citoyens. Ce seroit les *aristocratiser* , a dit Thuriot.

Cambon a répondu qu'on pouvoit modérer ces lois. Quant à la proposition d'affecter les biens de tous les particuliers au paiement des assignats , le même membre a observé que c'étoit une question délicate & qui tenoit de près au système social fondé sur le respect de la propriété :

Quand on fait une révolution , dit-il ; on détruit tout ; quand on veut former un gouvernement , il faut tout édifier & sur-tout respecter les principes ; car c'est de la stabilité du gouvernement que dépendra la réussite de tous les projets , soit loterie , tontine , emprunt ou toute autre chose : il faut pouvoir garantir qu'on voudra dans vingt ou trente ans ce qu'on veut aujourd'hui , qu'on remplira alors les engagements aujourd'hui contractés.

Cambon a exposé ensuite qu'un état doit payer ses dettes , subvenir à ses dépenses , pourvoir aux besoins des malheureux , de l'instruction publique ; chacun est tenu de contribuer à ces dépenses en proportion de ses facultés : mais a-t-on le droit d'hypothéquer la totalité des biens des citoyens ! n'est-ce pas sapper la propriété dans ses fondemens ! voilà ce qu'il faut examiner.

Le *maximum* a fait tous nos maux , parce que c'étoit indirectement décréter que tout ce qu'un citoyen possède est à la disposition de la république.

L'opinant a ajouté , que tous les projets présentés se tendoient qu'à substituer des effets au porteur aux effets , ayant un cours forcé ; sorte de démonétisation volontaire des assignats , qui peut être aussi avantageuse que la démonétisation contraire seroit injuste & onéreuse ; car que seroit-ce si ce n'est un impôt véritable mis sur ceux qui ont beaucoup d'assignats.

L'autre démonétisation , au contraire , présente d'abord une prime , & demeure toujours soumise au calcul des citoyens , qui restent libres de garder leurs assignats ou de les échanger contre d'autres effets , aux conditions & avec les chances déterminées & prévues. — Le tout est renvoyé au comité.